



# PRÉFET DE LA CORRÈZE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 02 avril 2024

### TÉLÉDÉCLARATIONS PAC SURFACES DU 1<sup>ER</sup> AVRIL AU 15 MAI 2024

Du 1<sup>er</sup> avril et jusqu'au 15 mai 2024 inclus, vous pouvez télédéclarer :

**vos aides surfaciques** : aides découplées, aide écorégime, aides couplées végétales, indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN), aides en faveur de l'agriculture biologique (CAB-MAB), mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) et aide à l'assurance récolte au titre de la politique agricole commune (PAC) campagne 2024.

Vous devez pour cela aller sur votre compte Telepac [www.telepac.agriculture.gouv.fr](http://www.telepac.agriculture.gouv.fr).

Si votre mot de passe est expiré ou perdu vous aurez besoin de votre code Telepac pour en créer un nouveau. Ce code vous a été transmis par courrier en novembre 2023. Vous pouvez également contacter la DDT (Nathalie Da Silva au 05 55 21 83 15).

L'accompagnement de la DDT consistera en une assistance téléphonique comme l'année dernière via :

- le **0 800 221 371 (numéro vert gratuit)** pour être mis en relation avec un serveur vocal interactif qui vous dirigera :
  - . vers le sous-traitant de l'ASP, pour une assistance informatique ;
  - . vers la DDT de la Corrèze pour une assistance fonctionnelle et réglementaire.
- le 05 55 21 82 74, numéro direct de la DDT (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h). Jean-François Auriac, Dominique Mercier et Franck Maurel vous assisteront.

Pour toutes questions concernant la réglementation vous pouvez contacter :

- droits à paiement de base aides (DPB) : Anthony Grandcoin (05 55 21 82 87) et Claudine Teilhet (05 55 21 82 41) ;
- aide à l'agriculture biologique et MAEC : Sylvie Charissoux (05 55 21 82 49) ;
- ICHN et aide à l'assurance récolte : Jean-Philippe Poujade (05 55 21 83 84).

Pour vous faire attribuer un numéro Pacage vous pouvez contacter :

- Nathalie Da Silva (05 55 21 83 15) ou Nadine Roupp ( 05 55 21 82 73).

**Cabinet du préfet**

**Bureau de la communication interministérielle**

[pref-communication@correze.gouv.fr](mailto:pref-communication@correze.gouv.fr)



1 rue Souham  
BP 250 -19012-TULLE Cedex